



MUNICIPALITÉ  
SAINTE-CLOTILDE DE BEAUCE  
307-B rue du Couvent (Québec) G0N 1C0

Tél.: (418) 427-2637  
Télec.: (418) 427-4303  
info@ste-clotilde.com

Le 9 juillet 2008

Examen stratégique de la Société canadienne des postes  
330, rue Sparks (HCCR)  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N5

Objet : maintien du service postal public et universel

À qui de droit,

Notre municipalité, qui compte un peu plus de 600 habitants est desservi par un comptoir postal et nous sommes très satisfait du service offert. Nous entendons parler de déréglementation des services postaux sans trop savoir ce que c'est exactement. Nous croyons que c'est dans notre droit d'être informé de ce qu'impliquerait cette déréglementation relativement à la qualité du service ainsi que des tarifs offerts. Sur notre territoire, nos entreprises engagent plus de 500 personnes et il va s'en dire qu'un service postal de qualité est prioritaire pour ces entreprises. Nous croyons qu'il serait très encombrant de devoir aller dans la localité voisine pour l'achat des timbres ou tout autre produit offert par Poste Canada. Nous considérons que le service postal en est un prioritaire et de base, surtout quand des industries offrent plus d'emplois que la population active.

Nous croyons donc que les citoyens sont les principaux concernés et qu'ils doivent être informés des changements qui s'annoncent pour Poste Canada.

En espérant que notre opinion sera considérée dans vos décisions futures, veuillez agréer, nos salutations sincères.

Sandy Grenier  
Directrice-générale  
Municipalité Sainte-Clotilde de Beauce

c.c. Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes



**Extrait du procès-verbal  
ou  
Copie de résolution  
Municipalité de Ste-Clotilde-de-Beauce**

**Résolution no : 2008-07-4469**

À la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce, tenue le 7 juillet 2008, et à laquelle étaient présents le maire M. Gérald Grenier et les conseillers suivants :

M. Michel Gagné, M. Denis Grenier, M. Alexandre Mercier, Mme Cécile Lachance, Mme Paulette Pomerleau et M. Bruno Trépanier.

Mme Sandy Grenier, directrice-générale / secrétaire-trésorière, assiste à la séance

**DEMANDE DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES.**

**ATTENDU QUE** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement Fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

**ATTENDU QUE** si le Gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

**ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

**ATTENDU QUE** le Gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

**QU'IL SOIT RÉSOLU** que la Municipalité Sainte-Clotilde de Beauce fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le Gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

**\*ADOPTÉ\***

Copie certifiée conforme ce 9<sup>e</sup> jour de juillet 2008.  
Aux Minutes de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce.

  
Sandy Grenier  
Dir.-gén./Secrétaire-trésorière